

Trop musulman pour être français ?

CCIF (collectif contre l'islamophobie en France), 24 janvier 2013¹

Je m'appelle Hassan. Arrivé en France à l'âge de 7 ans, **je vis ici depuis plus de 20 ans** : j'ai fait mes études en France, je travaille et je suis bien intégré. Je réside en Alsace avec mon épouse, qui est française et née en France, et nos trois enfants.

Au mois de décembre 2009, j'ai déposé auprès du tribunal d'instance une **demande de naturalisation à raison de mon mariage avec une citoyenne française**. La personne en charge de mon dossier m'a signalé qu'il manquait l'acte de naissance de mon épouse : nous en avons donc fait la demande auprès de sa commune de naissance. Ce document a mis trois semaines à arriver et lorsque nous l'avons remis au tribunal, on était donc en janvier 2010. On nous expliqua que de nouvelles mesures étaient entrées en vigueur, que c'était à présent la préfecture qui s'occupait des naturalisations à raison du mariage, que notre dossier était bien complet et qu'il suffisait de le déposer en l'état. A la préfecture, on m'a rendu le dossier : des pièces supplémentaires étaient nécessaires.

Découragé, j'ai abandonné, jusqu'à la rentrée 2011 où j'ai décidé de déposer à nouveau mon dossier avec toutes les pièces demandées. J'ai dû le renvoyer à plusieurs reprises : on me demandait chaque fois une nouvelle pièce qui ne m'avait pas été demandée jusqu'alors. Finalement en février 2012, j'ai été convoqué avec ma femme pour un entretien à la préfecture. Nous avons été interrogés séparément. **Les questions portaient presque toutes sur notre pratique religieuse** :

Où vous êtes-vous rencontrés ? Priez-vous ? Allez-vous à la mosquée ? Pourquoi votre femme porte-t-elle/portez-vous le voile ? Y est-elle/êtes-vous forcée ?

Puis la fonctionnaire nous remit un bordereau, stipulant que le dossier était complet et qu'il fallait attendre la réponse du ministère. Quelques temps plus tard, nous avons été contactés par les services de police pour qu'ils vérifient que nous habitons bien ensemble. Séparément, nous avons été interrogés sur ce que nous avons mangé la veille, sur nos activités du week-end précédent, sur nos vacances... A la fin de l'audition, on nous a répété que nous devions attendre la réponse de la préfecture. La procédure aurait dû s'achever là.

Mais lundi 4 janvier 2013, j'ai reçu une convocation pour **un nouvel entretien avec mon épouse à la préfecture**, prévue pour ce mardi 22 Janvier 2013. Le courrier précisait : "afin de poursuivre l'instruction de votre dossier, le ministère de l'intérieur m'a demandé de procéder à un nouvel entretien". C'est alors que nous avons été soumis, ma femme et moi, à un interrogatoire qui nous a fortement choqué, et c'est pour cela que j'ai contacté le CCIF.

Lorsque nous sommes arrivés, c'est un homme qui s'est dirigé vers ma femme pour lui serrer la main, et une femme qui s'est approchée de moi pour serrer la mienne. Nous avons bien senti que le choix avait été fait délibérément, **comme pour tenter de nous piéger**. Puis nous avons été interrogés chacun de notre côté. L'interrogatoire était cette fois bien plus poussé que celui auquel nous avons dû répondre en février dernier : plus de quarante questions nous ont été posées, fouillant dans les moindre recoins de notre vie. Nous nous sommes sentis jugés, nous étions face à un véritable tribunal d'inquisition. Les questions s'immisçaient dans notre vie privée, cherchaient le moindre détail qui aurait pu permettre de nous prendre en défaut. J'ai gardé mon calme et répondu patiemment, mais j'étais indigné. En sortant, nous avons immédiatement noté toutes les questions dont nous nous rappelions, pour en garder une trace. Les voici :

1 <http://www.islamophobie.net/temoignages/2013/01/24/femme-voilee-ccif-islamophobie-naturalisation-musulman-francais>

- Quel est votre cursus scolaire ?
- Avez-vous obtenu des diplômes ?
- Quelle langue parlez-vous à la maison ?
- Où et comment avez-vous connu votre époux / épouse ?
- Avez-vous des loisirs ?
- Allez-vous au cinéma ?
- Allez-vous à la piscine ?
- Etes-vous favorable à l'aménagement de créneaux horaires non-mixtes dans les piscines ?
- Acceptez-vous que votre femme passe le permis ?
- Votre épouse vote-t-elle ?
- L'influencez-vous dans son choix de vote ?
- Etes-vous favorable au droit de vote des femmes ?
- Qui de vous deux a l'autorité sur vos enfants ?
- Si vos filles, quand elles seront grandes, décidaient de s'habiller d'une façon qui ne vous plaisait pas, que feriez-vous ?
- Depuis quand votre femme porte-t-elle le voile, et si elle décidait de l'enlever, que feriez-vous ?
- Que pensez de l'égalité entre hommes et femmes ?
- Qu'est-ce que la République selon vous ?
- Qu'est-ce que la démocratie selon vous ?
- Qu'est-ce que la laïcité selon vous ?
- Etes vous pour ou contre la loi sur le niqab ?
- Que pensez-vous de la loi du 15 mars 2004 sur les signes religieux à l'école ?
- Si le ministère vous naturalise, irez-vous voter ?
- Votre femme a-t-elle un chéquier, une carte bancaire ?
- Dans votre couple, qui gère l'argent ?
- Recevez-vous des amis chez vous ?
- Votre épouse prend-elle part aux repas, s'assoit-elle dans le salon s'il y a des hommes ?
- Etes-vous pratiquant ?
- Allez-vous à la mosquée ?
- Faites-vous partie d'une association ?
- Envisagez-vous d'inscrire vos enfants dans une école religieuse ?
- Qui de vous deux amène les enfants à l'école ?
- Qui de vous deux se rend aux réunions à l'école de vos enfants ?
- Faites-vous les courses ensemble ?
- Faites-vous des différences entre vos filles et votre garçon dans l'éducation de vos enfants ?
- Vos filles pourront-elles choisir leur mari ?
- Votre femme est-elle suivie par un gynécologue ou une gynécologue ?
- Accompagnez-vous votre femme lorsqu'elle se rend chez son gynécologue ?

Outre les questions ci-dessus, ma femme a également dû répondre aux questions suivantes :

- Accepteriez-vous de vous faire ausculter par un médecin homme ?
- Enlèveriez-vous votre voile devant un homme ?
- Avez-vous choisi votre mari ?

Nous avons tous deux été très offensés par cet interrogatoire. Les clichés et les amalgames véhiculés par ces questions nous ont heurté. Lorsque de tels préjugés viennent d'un simple citoyen, on se dit simplement qu'il est raciste ou ignorant. Mais lorsque ça vient de l'Etat, que **c'est banalisé et institutionnalisé, c'est très grave**. Ces directives viennent du ministère de l'Intérieur. Lors du premier entretien, en 2012, il dépendait de Guéant. **Avec Valls à sa tête, le ministère ne semble**

pas avoir initié de meilleures pratiques : mardi, l'entretien auquel j'ai été soumis était encore plus intrusif et insultant que le premier.

On n'aurait évidemment pas posé les mêmes questions à une personne chrétienne ou juive ayant déposé une demande de naturalisation : **ce traitement est réservé aux musulmans**. Les questions m'ont donné l'impression que les fonctionnaires considèrent les musulmans comme des personnes arriérées, des barbares vivant de manière archaïque. **Croient-ils que nous sommes au Moyen-Âge ?** Ils semblaient surpris que je sois favorable au droit de vote, ou que ma femme ait le permis de conduire. J'attends à présent de connaître la suite réservée à ma demande, mais quelle qu'elle soit je compte dénoncer ces pratiques : ce n'est pas normal.